

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maisons-Alfort, le 06 décembre 2024

Mise à jour du téléphone DORO 8100 PLUS à la suite d'un dépassement de la valeur limite de DAS

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) a approuvé la mise à jour par la société DORO du téléphone 8100 PLUS permettant de respecter la valeur limite de DAS localisé « membre ».

Dans le cadre de ses missions de surveillance du marché des équipements radioélectriques et du contrôle de l'exposition du public aux ondes électromagnétiques, l'ANFR a contrôlé les débits d'absorption spécifique (DAS) du téléphone DORO 8100 PLUS. Le DAS permet de quantifier l'énergie transportée par les ondes électromagnétiques et absorbée par le corps humain.

Des mesures ont été réalisées auprès d'un laboratoire accrédité afin de vérifier la conformité de ce téléphone aux exigences européennes relatives au DAS. Ces exigences impliquent que les terminaux respectent une valeur limite réglementaire de 4 W/kg pour le DAS localisé « membre » évalué au contact du corps.

Les mesures de l'ANFR ont révélé des valeurs dépassant cette limite. En application du II bis de l'article L. 43 du code des postes et des communications électroniques, l'ANFR a mis en demeure la société DORO responsable de la mise sur le marché de ce téléphone, de prendre toutes les mesures appropriées pour mettre fin aux non-conformités constatées sur les équipements actuellement sur le marché ainsi que ceux déjà commercialisés.

La société DORO a pris la décision de réduire la puissance de ses terminaux déjà commercialisés via une mise à jour logicielle.

L'ANFR a contrôlé l'efficacité des mesures correctives. Ces évolutions permettent de rendre le DAS localisé « membre » conforme à la limite réglementaire de 4 W/kg. La mise à jour est automatiquement diffusée aux équipements correspondants, dès lors qu'ils sont connectés à un réseau de données (réseau mobile ou WiFi).

Téléphone DORO 8100 PLUS (DSB-0400)

	Limite	Valeur initiale	Valeur mise à jour
Version du système		EMO01A- S10A_DSB0400_810_USER_240327	EMO01A- S10A_DSB0400_1003_USER_240826
DAS « membre »	4 W/kg	6,24 W/kg	1,27 W/kg

L'ANFR invite les propriétaires de ces téléphones à vérifier qu'ils ont été mis à jour. Si ce n'est pas le cas, une mise à jour manuelle est à effectuer.

Pour plus d'informations :

- [Publication des analyses de mesures DAS réalisées en 2022](#)
- [Tout savoir sur le DAS](#)
- [La vidéo illustrant la méthode utilisée par les laboratoires accrédités pour mesurer le DAS](#)

Retrouvez l'ensemble des mesures de DAS des téléphones réalisés par l'ANFR en open data sur notre site : <https://data.anfr.fr>

Contact presse ANFR : presse@anfr.fr - tél. 07 86 20 11 33